

# VOTRE MAIRE A VOTRE RENCONTRE

CENTRE-VILLE / LES COTEAUX (06-10-2021)

## 15 MOIS DE PROJETS

### POUR LA VILLE ET SES

#### HABITANTS

#### Face à la COVID, protéger les Campinois

Mise en place d'un centre de dépistage

Mise en place d'un centre de vaccination

18 500 tests PCR réalisés en 1 année

104 032 vaccins réalisés (au 30 septembre 2021)

#### Face aux conséquences de l'épidémie, des mesures sociales ciblées

Des colis remis aux associations caritatives

Des colis remis aux étudiants

Un partenariat avec Intermarché

Un soutien aux plus fragiles via le CCAS

#### Vers une ville plus sûre

Préparation de l'arrivée de la Police Municipale

Vidéo-protection : le travail a commencé

#### Vers une ville plus propre

Une brigade propreté bientôt opérationnelle

Verbalisation des auteurs de dépôts sauvages

Interdiction de l'affichage sauvage

Modification des jours de collecte des encombrants pour plus d'efficacité

## FOCUS QUARTIER

### LE NOUVEAU CENTRE VILLE SE DESSINE

Les deux premières parties vont démarrer en 2022 jusqu'à mi 2024, avec la construction du projet immobilier qui intègrera le nouveau Monoprix de 2000m<sup>2</sup> de surfaces de vente (donc une offre beaucoup plus large) et la création de la médiathèque végétalisée en bord de Marne. Une fois ces deux projets réalisés, la démolition de l'ensemble (Monoprix et bibliothèque) interviendra sur la partie centrale, pour permettre la création de la halle gourmande entre le deuxième semestre 2024 et la fin 2025. Le marché continuera de fonctionner pendant cette période, avec une organisation spécifique le temps des travaux.

### PLUS DE COMMERCES DE QUALITE ET DIVERSIFIÉS

Un travail conséquent a été mené sur le renouvellement de l'offre commerciale sur le marché (3 poissonniers au lieu d'un, un rôtiiseur, 1 charcutier...) pour répondre aux demandes des Campinois. En plus de cela, l'objectif est de faire venir une nouvelle offre commerciale sur le centre-ville, qui a commencé avec l'ouverture d'une épicerie bio, d'un caviste sur l'avenue Jean Jaurès et d'une nouvelle forme de restauration expérimentée avec le restaurant éphémère « Le plongeur » le long des bords de Marne.

La halle gourmande sera l'élément structurant de cette nouvelle offre commerciale. Elle ne sera pas seulement ouverte les jours de marché, mais sera composée de commerces permanents essentiellement des commerces de bouche, qui se déploieront les jours de marché.

### LOCAUX DE LA POLICE MUNICIPALE

Les locaux de la police municipale seront basés en centre-ville pour les raisons suivantes : le commissariat de la police nationale étant situé sur le haut de la ville au Bois l'Abbé, le positionner en centre-ville permet d'étendre le champ d'action. Les relations partenariales avec la police nationale sont fortes, ce qui a permis positionner des caméras sur la ville pour plus de sécurité. Des bureaux dans ces nouveaux locaux seront affectés à la police nationale. Les gens pourront donc déposer plainte auprès de la

## Un urbanisme maîtrisé

Exigence d'une meilleure qualité de bâti

Exigence de normes environnementales

Des hauteurs de construction revues à la baisse

Zéro artificialisation nette

Stabilisation du nombre de logements sociaux

## Un nouveau centre-ville

Un îlot paysager entièrement repensé

Une nouvelle médiathèque végétalisée

Une halle gourmande

Une offre commerciale diversifiée

Un nouveau parking

## Un projet ambitieux pour le Bois l'Abbé

Reconstruction du groupe scolaire Jacques Solomon

Réhabilitation et résidentialisation des logements

Construction d'une piscine intercommunale avec Chennevières

Réaménagement des espaces publics

450 millions d'investissements pour ce projet dont 270 millions uniquement pour Champigny

1<sup>er</sup> chantier de rénovation urbaine dans le Val-de-Marne, le 3<sup>e</sup> en Ile-de-France

nationale dans les locaux de la municipale en cœur de ville, un vrai gain de temps pour les habitants.

D'autre part la ville bénéficiera, avec le Grand Paris, d'une nouvelle gare proche du centre-ville, de nouvelles conditions de circulation notamment avec la création de pistes cyclables ainsi qu'une nouvelle offre de stationnement (y compris pour les vélos). Si ces avancées positives engendreront très probablement, dans un premier temps, des nuisances, elles seront néanmoins très vite bénéfiques pour le dynamisme et l'attractivité de la ville. A termes, on estime à 55.000 personnes par jour qui transiteront autour de la gare. La présence policière à proximité sera d'autant plus nécessaire.

### TRAVAUX SUR LES COTEAUX

Secteur à préserver, des travaux sont en cours. Un sujet sur la ligne haute tension de la rue de Musselburgh, qui se prolonge sur l'avenue Marx Dormoy. Il y avait des faiblesses d'alimentation dans ce secteur, or, avec la présence de l'hôpital, il n'était pas possible de rester dans une situation de risque de panne. Cela crée des désagréments pour le moment, c'est pourquoi les travaux sont phasés pour assurer une coordination minutieuse entre les différents services intervenant (lignes à haute tension, eaux pluviales, l'assainissement sur la place du marché), afin ne pas impacter les Campinois sur une durée trop importante et retrouver un secteur préservé le plus rapidement possible.

## QUESTIONS-REponses HABITANTS

### Habitante, Rue de la Marne

**URBANISME :** PLUI en cours de refonte, y aura-t-il dans le centre-ville des zones pavillonnaires qui seront déclassées et sur lesquelles M. le Maire autorisera la construction de résidences ?

### Monsieur le Maire

Le PLU ne dépend plus uniquement de la ville, mais aussi du Territoire Paris-Est Marne et Bois (celui-ci ne s'opposera pas aux volontés de la ville), mais les contraintes administratives sont plus lourdes. A la demande de M. le Maire le Territoire a accepté une nouvelle démarche (révision du PLU qui rend obligatoire la modification PLU de 13 communes). La procédure PLUI est engagée depuis décembre 2020 et des ateliers seront mis en place pour travailler en commun avec les 13 communes (objectif : fixer les grandes orientations). Les zones pavillonnaires seront préservées avec la construction des nouveaux pavillons prévus sur la commune.

## Des liens resserrés avec la Société du Grand Paris

Pour des chantiers plus respectueux des Campinois

## Un budget responsable

Un plan d'investissement audacieux

Des dépenses maîtrisées

## L'éducation en actions

Mise en place d'un accueil du matin à partir de 7h30

Ateliers assurés par des éducateurs sportifs municipaux sur le temps scolaire

Sac de fournitures scolaires offert à la rentrée aux élèves d'élémentaire

Amélioration de l'offre alimentaire dans les cantines

## Toujours plus d'activités, d'événements

Trois journées à la mer

Reprise de Champigny plage et des cinés plein air

Exposition 1870 et lancement du « Parcours numérique »

Foire au Troc et aux cochons

Marché de Noël et décorations de Noël...

## Une saison culturelle ambitieuse

Reprise annuelle de Cour & Jardin

Une programmation diversifiée et éclectique

---

### Habitant, Rue Louis Talamoni

**CONSEIL DE QUARTIER** : Entre 2 réunions de conseil de quartier, quels seront les droits et devoirs des élus, des délégués des conseils de quartier ? Auront-ils des moyens (boîte mail, liste de diffusion...)?

### Monsieur le Maire

Rien n'est arrêté pour le moment. Les moyens seront mis à disposition pour que le bureau puisse se réunir et travailler. C'est le service municipal en charge de la démocratie participative qui se chargera de l'organisation, de la prise de note lors de ces CQ, etc. Le Bureau pourra se réunir autant qu'il le souhaite et que cela est nécessaire, notamment s'il y a une urgence sur un sujet spécifique.

---

### Habitant

**SECURITE** : Des barbecues sont organisés dans les jardins de l'église Saint Saturnin. Certains paroissiens ne se rendent plus à l'église car ils ne sont pas à l'aise en raison de l'environnement.

### Monsieur le Maire

M. le Maire et son adjoint à la sécurité sont conscients de la situation et alertent très régulièrement le commissaire. Quelques caméras nomades ont été mises afin d'avoir un contrôle (mais qui reste cependant limité). Point positif : un commerce a été identifié, qui ne pose plus de soucis désormais. De nombreux points de deal sont identifiés sur la ville (3 ont été supprimés). Tout n'est pas réglé mais un travail de fond a été entamé avec la police nationale. M. le Maire a fait une demande aux autorités préfectorales afin que le service d'enquête situé à Nogent soit positionné sur Champigny pour faciliter et réaliser des enquêtes dans le but de démanteler ces points de deal sans retour des dealers. Travail nécessaire entre la police et les bailleurs. L'arrivée du Grand Paris est une chance mais la ville sera attentive à ce que cela n'engendre pas de nouvelles difficultés liées au deal (comme à la gare des Boullereaux auparavant).

---

### Habitant Rue de la Marne

**URBANISME / PARTICIPATION** : Concernant le PLUI, les citoyens peuvent-ils suivre ou participer à l'élaboration du PLUI?

## Un soutien réaffirmé au monde associatif et sportif

Le Forum des sports et des associations a attiré près de 5 000 Campinois en septembre

Mise à l'honneur de nos trois médaillées olympiques

## 15 mois à votre écoute, à votre rencontre

### Vos élus à votre écoute

### Des réunions publiques (centre-ville, géothermie...)

### Des consultations (MPT Joséphine Baker, restauration scolaire...)

D'autre part, des promoteurs font du lobbying agressif, nous avons reçu une alerte sur Internet concernant notre rue.

#### Monsieur le Maire

Oui les contributions et remarques sont prises en compte, d'ailleurs une enquête publique va être réalisée, l'enquêteur public consolidera les remarques faites par les habitants, afin de préserver l'identité de la ville (secteur pavillonnaire, modifications de certaines habitations).

Concernant le démarchage, ce sont des méthodes malhonnêtes de certains promoteurs. Dans le cas présent pour la rue de la Marne, aucun projet n'a été déposé. Une vigilance s'impose, mais la ville reste décisionnaire sur les permis de construire et est vigilante quant à la qualité des constructions et le type de bâti.

---

#### Habitante, Rue Dupertuis

**NUISANCES** : Lors des mariages il y a des abus terribles en termes de nuisances, (pétards, klaxons, bouchon de circulation...), notamment jeudi dernier c'était celle de trop. M. le Maire peut-il intervenir lorsque le manque de civisme va trop loin ?

#### Monsieur le Maire

Désormais, les gens qui se marient signent une charte de bon comportement à respecter. M. le Maire est déjà intervenu pour faire reporter la date d'un mariage en raison d'un tel comportement de la part des invités. La pédagogie est nécessaire, mais parfois aussi la sanction. Il est prévu pour 2023 de la vidéo surveillance sur ce secteur, reliée à la police municipale, ce qui leur permettra d'intervenir rapidement.

---

#### Habitante, Rue des Perreux

**INSECURITE ANIMAUX** : Dans les petits parcs appartenant à l'espace du parc Plateau il y a des chiens de catégorie 1 sans muselière qui ont déjà attaqué d'autres chiens. Plus personne n'ose aller dans ces parcs. On me demande d'identifier la famille propriétaire des chiens, comment faire?

#### Monsieur le Maire

Certaines catégories de chiens doivent être déclarées. Si cela n'est pas fait, le chien reste inconnu et cela devient impossible d'identifier les propriétaires. Sans adresse il n'est pas possible de faire intervenir

---

les services d'hygiène et de sécurité. La police municipale pourra intervenir sur ce type de sujet après signalements.

---

**Habitant**

**CIRCULATION :** Quai V. Hugo /vers la rue du Marché, des automobilistes prennent le sens interdit pour arriver sur les bords de Marne, cet endroit est dangereux.

Est-il possible de mettre le quai Gallieni en sens unique (demande faites en 2011 lors d'un conseil de quartier) et faire ressortir les voitures via la rue de la plage, vers la RD4 ?

**Monsieur le Maire**

Malheureusement, face à ce type de comportement incivique et dangereux, seules les sanctions sont vraiment efficaces. Il n'y a pas de caméra à cet endroit pour le moment mais il est prévu d'en installer une lorsque la médiathèque sera construite, ce qui permettra de sécuriser cette zone.

D'autre part, l'une des hypothèses d'aménagement est la piétonisation avec la création d'un espace végétalisé.

Dans les prochains mois une extension de la berge est prévue, qui va permettre d'élargir le passage très étroit en dessous du pont.

Concernant le Quai Gallieni, une réflexion plus large est nécessaire, car la refonte du plan de circulation devra se faire en lien avec le Grand Paris. De la même manière, rue de la Plage, il faudra repenser les aménagements. Elus et services réfléchissent en ce moment aux types d'aménagements envisageables. Cette question pourra être mise en débat lors des CQ, les campinois pourront enrichir ce qui sera proposé.

---

**Habitant**

**INSECURITE/PROPRETE SUR LES BDM :** Promeneur qui se sent en insécurité sur les bords de Marne, il a failli se faire renverser par une trottinette électrique ou scooter. Par ailleurs, il n'est pas rassuré quand il croise des toxicomanes, sdf, de plus il y a trop de saletés, de débris, d'excréments d'animaux... Ne voit personne faire de rondes pour sécuriser. Qu'est-il possible de faire?

**Monsieur le Maire**

Ce souci d'insécurité n'est pas spécifique aux BDM. Ce phénomène s'est accentué ces derniers mois car les lieux de regroupement comme les cafés, restaurants, bars sont restés fermés à cause du COVID. On constate donc davantage de rassemblements sur les bords de Marne notamment. Il est nécessaire que le contrôle soit renforcé sur ce secteur, et ce sera l'une des missions de la police municipale qui pourra verbaliser si besoin.

---

**Habitant, Rue de Champagnol**

---

**ENCOMBRANTS** : Angle rue de Musselburgh-Champignol, des encombrants, déchets sont déposés en permanence, par des habitants de Chennevières et des environs. Même si la ville de Champigny n'est pas habilitée à installer une caméra sur le territoire canavérois, qu'est-il possible de faire ?

#### Monsieur le Maire

Les gens savent qu'il n'y a pas de caméras ou de contrôle de la police municipale, et certains se permettent des comportements inadaptés et inciviques. La ville va acquérir une dizaine de caméras mobiles qui pourront être déplacées. Par ailleurs, le bailleur porte lui aussi une part de responsabilité, un bailleur a déjà été verbalisé pour cette raison.

---

#### Habitante Rue Musselburgh

**MOBILITE** : Nous avons tout à gagner en pacifiant les bords de Marne (plus de piétons ou de vélos). Peut-on créer un axe de circulation pour permettre aux cyclistes d'aller en direction de Paris ? J'ai participé à des ateliers sur les mobilités douces menés par la ville, ou notamment nous avons évoqué le Quai Victor Hugo et ou beaucoup de propositions ont été faites, mais nous n'avons pas les comptes-rendus.

#### Monsieur le Maire

Sur le dispositif d'organisation des pistes cyclables, l'objectif est d'avoir un réseau global sur l'ensemble de la ville (cela va prendre du temps car ce projet est lié à l'arrivée du Grand Paris). Dans le schéma arrêté par les autorités en matière de transports, l'objectif est de ramener un maximum de vélos (5200 vélos espérés sur cette nouvelle gare). L'objectif est ambitieux, la mise en place d'autoroutes à vélos est nécessaire, « les RER vélos ». Sur les grands boulevards il est possible de le faire (en préparation actuellement avec les services de la voirie), mais c'est plus compliqué sur d'autres axes (là où ont lieu les travaux actuellement). Ces travaux seront donc phasés (2025/2030) et permettront d'accéder aisément aux gares.

Objectif : avoir une accessibilité forte sur tous les points de rassemblement (gare, établissements scolaires, Mairie, services publics). Sur les BDM, le maillage est plus fin et complexe car aucune piste cyclable n'a été intégrée au moment de la création. Idéalement, il faudrait tout casser et tout refaire, mais cela engagerait des investissements colossaux et une durée de travaux importante, de surcroît cela supprimerait le stationnement sur ce quai, ce qui serait problématiques pour les riverains.

---

#### Habitante

**CONSEIL DE QUARTIER** : Quelle sera l'organisation des conseils de quartier, la communication, etc. ?

#### Monsieur le Maire

Un compte rendu sera établi à chaque conseil de quartier, qui sera repris avant le démarrage de la réunion suivante pour vérifier avec les participants pour apporter des précisions aux réponses apportées, si besoin. Les informations relatives aux conseils de quartier seront diffusées sur le site de la ville.

---

#### Habitant

**SECURITE** : Combien y aura-t-il de policiers municipaux au début, puis à terme ?

---

### Monsieur le Maire

Comme annoncé lors du projet municipal, 22 agents sont attendus (1 chef en cours de recrutement, 1 adjoint et 20 agents), plus les ASVP qui seront maintenus car ils ont des missions différentes. Le nombre d'agents prévu est en deçà de ce qu'il serait nécessaire au regard de la taille de notre ville, car la situation financière de la ville est dégradée. L'objectif est de travailler en lien avec la police nationale, et avoir une police municipale qui travaille dans l'intérêt des Campinois.

---

### Habitante

**CADRE DE VIE** : Sur les bords de Marne, les vélos et engins motorisés circulent, ne respectent rien et abiment les BDM, où est la place des piétons ?

### Monsieur le Maire

Ce type de situation n'est effectivement pas acceptable. D'où l'importance de la vidéo surveillance qui facilitera le travail de la police municipale. Des aménagements (bornes, pierres) peuvent être mis en place, pour empêcher les scooters de circuler.

---

### Habitant

**BIODIVERSITÉ** : Nous avons obtenu, avec un collectif d'associations, que les bords de Marne soient classés zone Espace Naturel Sensible non navigable. Il y a des critères de protection de la faune et de la flore. Pourtant la pratique de paddle à proximité est organisée par des prestataires de loisirs ou en individuel.

Or les berges qui devaient être préservées, tout comme l'île, ont été tondues et les arbres coupés.

Il y a une démarche à avoir pour continuer à développer et préserver ce joyau que sont ces îles paysagères.

### Monsieur le Maire

Il n'est pas toujours simple de travailler avec les Voies navigables de France (VNF), quand ils viennent ils ne préviennent pas toujours et ils ont tendance à effectivement tout couper. Le dialogue est entamé afin qu'ils soient plus attentifs à ce que la ville souhaite. La Municipalité à une réelle sensibilité sur ce sujet, d'ailleurs l'île du Martin pêcheur a été rachetée par la ville afin de la protéger.

---

### Habitant

**VOIRIE** : Rue de Musselburgh, la circulation est trop rapide et aucun moyen de contrôle n'est mis en place.

Deux chicanes ont été supprimées car elles gênaient, celle qui reste est dangereuse, les gens ne la respectent pas. Les trottoirs sont très étroits avec des poteaux électriques au milieu, qui rendent compliqués les déplacements des personnes à mobilité réduite.

### Monsieur le Maire

---

Il s'agit d'une voie départementale. Les échanges récents sur ce sujet avec la nouvelle équipe départementale ont débuté. Il faut réfléchir à un aménagement du type paysager, qui fonctionne bien sur la ville de Chennevières, car il est nécessaire de protéger l'école et l'hôpital.

Ce type de questionnements, réflexions aura toute sa place lors des CQ et permettra de trouver des solutions en commun. C'est le sens même de la démocratie participative, nous avons besoin de tous les campinois en plus des élus et des professionnels pour trouver les bonnes solutions. Cela prendra du temps mais c'est essentiel.